



Berne, janvier 2022

« Nos films nous survivent ! »

Chères et chers collègues

Après le décès de mon ami et partenaire de longue date Res Balzli, je me suis vu confronté à de nombreuses questions concernant le règlement de la succession. J'ai alors pris conscience que si nous déposons nos films physiquement (sous forme de copies de films ou, depuis quelques années, sous forme électronique) dans l'une des deux cinémathèques, la plupart d'entre nous ne sont pas conscients de la nécessité de régler également le transfert des droits d'utilisation.

Ce n'est qu'en réglant notre succession à temps que nous pourrons faire en sorte que :
- nos films puissent continuer à être utilisés après notre décès
- nos futurs héritiers n'aient pas à se battre avec des questions juridiques

Pendant plusieurs séances, j'ai clarifié les questions les plus importantes avec des représentants de Suissimage, du SFP, du GARP, de l'ARF/FDS, de l'OFC, de la Cinémathèque et de la Kinemathek Lichtspiel, et nous avons élaboré un guide à l'intention des titulaires de droits, que nous présenterons et discuterons lors d'un panel aux 57e Journées de Soleure:

Samedi 22 janvier 2022, 11h30-12h30 à l'Uferbau (avec traduction simultanée) *

Ce serait bien que vous puissiez venir, car ce qui semble compliqué à première vue n'est pas sorcier - et il y a de très bons arguments en faveur d'une réglementation claire de la succession, que je ne veux pas tous développer dans cette lettre.

Ce qu'il ne faut pas oublier : Presque toujours nos films sont subventionnés à grands frais par les pouvoirs publics. Il me semble donc logique et même impératif qu'après l'exploitation, ou au plus tard après le décès des ayants droit, les droits d'exploitation reviennent (au moins partiellement) au public.

Meilleures salutations

Dieter Fahrer

* Participant(e)s à la table ronde : Franziska Reck (productrice), Aline Schmid (productrice), Dieter Fahrer (réalisateur/producteur), Frédéric Maire (directeur de la Cinémathèque suisse), Salome Horber (responsable du service juridique de SUISSIMAGE).
Représentante/s de la Kinemathek Lichtspiel dans la salle: David Landolf (directeur) et Brigitte Paulowitz (restauratrice de films, responsable des collections de films).
Modération : Tatjana Simeunović.

Balzli & Fahrer GmbH
Filmproduktion
Klösterlistutz 18
CH - 3013 Bern
+41 31 332 94 38
+41 79 534 81 66
www.balzli-fahrer.ch
balzli-fahrer@gmx.net

CHE-106.043.735 MWST